

SE MOBILISENT !

Dans un contexte social déjà tendu pour la défense du système de retraite et son amélioration, le secteur de la santé subit aussi des attaques sans précédent. L'accès aux soins de qualités pour tous est remis en question par l'ultralibéralisme visant à rendre lucratives toutes les activités de soins..

➡ Obtenir une rémunération juste

Stop aux primettes ! Les miettes distribuées ne provoquent aucun ruissellement !

L'ensemble des travailleurs mérite de meilleurs salaires et non pas juste quelques-uns.

La seule façon de redonner aux professions de la santé la reconnaissance financière attendue est d'augmenter les salaires, dont 300 euros immédiatement.

Pour cela, l'UFMICT-CGT revendique :

➤ Une augmentation significative de la valeur du point d'indice ➤ une carrière linéaire sans ratio, ni quotas ➤ un doublement du salaire sur la carrière ➤ un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subie depuis 2000 ➤ une réelle reconnaissance salariale des qualifications ➤ la prise en compte de la pénibilité de nos métiers.

Ces mesures contribueront d'elles même à la pérennité du système de retraite.

➡ Garantir l'avenir des MERMs et des autres professions de santé

Des protocoles de coopérations et de nouvelles professions apparaissent. Le champ d'exercice des MERMs comme d'autres spécialités est de plus en plus ouvert à d'autres professionnels.

La formation sera à court terme concurrencée par d'autres formations moins contraignantes, plus polyvalentes et suffisantes pour le maintien de l'activité : tout le bénéfice est pour les employeurs.

Les professions, leurs types de formations, leurs qualifications sont dans le collimateur du ministère. La volonté d'abaisser le coût du travail est mise en œuvre en cassant les diplômes et en attribuant des parties d'exercice à d'autres professions. L'unité des diplômes est en danger, avec elle, c'est la qualité du travail et l'expertise professionnelle au service des patients qu'il

faut sauvegarder en combattant cette logique financière assoiffée de rentabilité.

L'accès facilité à la formation continue doit permettre d'adapter les compétences à l'évolution technologique. C'est un impératif pour garantir qualité et sécurité. Par l'augmentation des qualifications, la validation du grade licence pour le niveau initial de tous les MERMs doit être automatique. En fonction des formations effectuées l'accès au grade master doit être ouvert avec une revalorisation salariale à la clé.

Pour nous et nos patients, nous devons défendre nos qualifications, le haut niveau de nos formations et nos domaines d'exercices.

➡ Récupérer la reconnaissance de la pénibilité

Partout dans les établissements de santé, les salariés sont en souffrance. Les conditions de travail se sont gravement dégradées. Les plannings sont instables et surchargés, le matériel est vieillissant et maltraite les professionnels, l'encadrement ne peut souvent plus être un soutien, obnubilé par le maintien de l'activité.

Les MERMs manipulent des appareils dangereux et sont d'autant plus exposés. Leur sécurité et celle des patients est moins bien assurée. L'attractivité du métier est en berne, certains rêvent de partir et parfois le réalisent.

Dans l'intérêt de tous soignants et soignés, il est urgent de renforcer les moyens financiers destinés à l'amélioration des conditions de travail, à la garantie de la sécurité, au recrutement d'emplois pérennes garantissant des effectifs adaptés à l'activité.

Souvent oubliée, les MERMs, comme beaucoup d'autres paramédicaux, administratifs ou techniques, exigent aujourd'hui d'être écoutés, entendus et reconnus.

La profession est plus que jamais mobilisée et déterminée à obtenir des avancées majeures.

L'UFMICT-CGT appelle les Manipulateurs en ElectroRadiologie Médicale à se mobiliser pour défendre leurs revendications.

Mobilisation nationale avec grève et manifestations partout sur le territoire, pour se faire entendre

le mardi 21 janvier 2020

Pour une deuxième journée spécifique d'action MERM.

Le préavis est disponible et déjà envoyé aux tutelles.

Chaque manipulateur doit se mobiliser selon ses possibilités :

- **Par la grève (1h... 1 journée), l'affichage, la discussion, les médias...**
- **Sur Paris avec les syndicats CGT de l'AP-HP, dans vos établissements, avec vos syndicats CGT locaux, organisez des débrayages, des manifestations, des cortèges et des assemblées générales pour faire entendre vos revendications !**